

SPORTS

Ge/Servette ne veut plus de Gobbi. Ça fait des vagues

Hockey sur glace

L'ancien joueur a quitté la formation du LHC pour devenir directeur général de Ge/Servette. Tout était prévu. Sauf le revirement du club. Nouveau procès?

Un nouveau procès en vue pour Genève-Servette, après celui qui menace déjà avec l'affaire McSorley? Peut-être. C'est contre un ancien joueur, qui devait devenir directeur général, que le conflit a enflé: John Gobbi.

De 2004 à 2011, le Tessinois jouait pour les Aigles, Il a terminé sa carrière en 2018 à Lausanne, où il a ensuite pris du grade dans la formation. Il devait rejoindre ce printemps le GSHC pour y être directeur général. Gobbi a ainsi rapidement donné sa démission au LHC, puisque tout était arrangé avec le club grenat pour son arrivée: le contrat, le salaire, sa mission. Sauf que patatras. D'un coup, Genève-Servette ne veut plus de lui.

Dans les faits, c'est avec l'ancienne direction du club, celle qui a démissionné en bloc mi-février (relation de cause à effet?), que tout a été négocié. On n'imagine pas que la Fondation 1890, l'actionnaire, n'ait pas été au courant des tractations finalisées entre Gobbi et le club fin janvier.

Il n'empêche: il y a eu un revirement total. Genève-Servette a fait savoir à John Gobbi qu'il ne voulait plus de lui.

L'avocat de Gobbi est Cédric Berger. Il est aussi celui de Chris McSorley. Un dossier de plus, donc. «Je suis très déçu de l'attitude du club, explique-t-il. John Gobbi a conclu un contrat, des mails qui stipulent le salaire en attestent, un contrat qui s'inscrivait donc dans la durée, puisqu'on lui demandait notamment de piloter le projet de la nouvelle patinoire. Il a quitté son emploi au LHC pour venir à Genève. Et il subit, à cause du revirement du club, un dommage économique, puisqu'il n'a plus de salaire. Cela demande réparation.»

Un autre procès en vue contre Genève-Servette? Me Berger: «Je me réserve la possibilité d'introduire une action en justice.»

Daniel Visentini